

■ **Fondation de prévoyance de la maison Elexa S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-1007355-0 (FOSC du 31.12.2002, p. 14).
Humbert-Prince Jean n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux avec le président a été conférée à Humbert-Prince Marc, du Locle, à Bevaix, membre du conseil de fondation. Droz Stéphane, membre du conseil de fondation, nommé président continue de signer collectivement à deux; désormais sans autre restriction.
Journal no 2398 du 04.10.2004
(02485186 / CH-645.1.007.355-0)